



Les cimetières, un service à votre écoute

ENR/DPC-CIM/IL/V0.0-1439

Travaux

● A quel service s'adresser ?

Direction Population et Citoyenneté – Service des cimetières - Mairie de Pamiers

Avenue Saint Jean - 09100 Pamiers - Tel : 05.61.60.95.75

Fax : 05.61.67.34.39

Courriel : cimetières@ville-pamiers.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

● Qui peut déposer la demande ?

Les opérateurs funéraires habilités.

● Quels sont les documents à fournir pour la demande ?

- **Acte d'achat ou de renouvellement ou emplacement valide,**
- **Demande de travaux dûment remplie,**
- **Plan des travaux conformément au règlement intérieur en vigueur.**

